



Les Amis.e.s de
la Confédération paysanne

LES AMI.E.S DE LA CONFÉDÉRATION PAYSANNE

Les Amis.e.s de la Confédération paysanne est une association de 1200 citoyen.ne.s qui soutiennent l'agriculture paysanne pour transformer les modèles agricoles et alimentaires et aller vers un système soutenable, agroécologique, démocratique et solidaire, tant pour les producteurs que pour les consommateurs. Aux côtés des paysan.ne.s, elle développe les liens entre agriculture et alimentation.

Contact :

Les Amis.e.s de la Confédération paysanne
104 rue Robespierre
93170 Bagnolet, France

Site internet : www.lesamisdelacnf.org

Contact mail :

contact@lesamisdelacnf.org

Téléphone : 01 43 62 04 04

07 88 53 46 99

CAHIER D'ACTEUR

Les Ami.e.s de la Confédération paysanne

EN BREF

Les Ami.e.s de la Confédération paysanne, en tant que membres de la Plateforme Pour une autre PAC, rejoignent pleinement les impératifs qu'elle soulève face à l'urgence posée par le renouvellement des paysan.ne.s et l'accès à une alimentation de qualité et choisie pour toutes et tous.

L'alimentation nous concernant de manière universelle, nous souhaitons, en tant que citoyen.ne.s, que la PAC devienne une PAAC (politique agricole et alimentaire commune). Nous souhaitons avoir voix au chapitre dans les instances de décisions qui structurent les politiques agricoles et alimentaires, que nous finançons en partie par nos impôts. Les décisions adoptées pour la PAC post 2020 seront décisives pour la viabilité de nos territoires, la transformation de l'ensemble du système de l'alimentation (production, transformation, distribution, consommation) et la souveraineté alimentaire des peuples européens et non européens. Étant partie intégrante de ce système, à différents maillons de la chaîne, nous désirons par ce cahier d'acteur, basé sur la situation française, contribuer aux débats et prendre pleinement notre place de citoyen.ne.s.

POUR UNE POLITIQUE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE COMMUNE (PAAC)

Alors que l'agriculture et l'alimentation semblent avoir un lien évident, la PAC telle qu'elle est structurée aujourd'hui en fait des univers cloisonnés, dans lesquels consommateurs et producteurs s'ignorent. L'agriculture conventionnelle, massivement favorisée par le fléchage actuel des aides de la PAC, produit des aliments de basse qualité nutritive et contraint les producteurs à s'endetter par l'achat de machines, de produits phytosanitaires et de semences standardisées, qui détruisent les sols, la biodiversité et leur santé. L'orientation des aides de la PAC encourage les producteurs à agrandir leur surface et à favoriser la monoculture, les menant à se concentrer sur les débouchés économiques, sans penser au corps social qui absorbera cette nourriture.

De l'autre côté, les consommateurs souhaitent majoritairement avoir accès à des produits de qualité, qui permettent au producteur de vivre de son métier, mais ils ignorent le plus souvent les conditions de vie de ce dernier. D'après les résultats d'un sondage réalisé par la Plateforme Pour une autre PAC en partenariat avec IPSOS en juin 2020, 85% des Français-es demandent une juste rémunération des paysan-ne-s, la préservation de l'environnement et du bien-être animal, une alimentation saine et locale.

Il est donc primordial que la PAC post-2020 devienne une PAAC en faisant le lien entre agriculture et alimentation pour avoir des politiques cohérentes, prenant en compte l'ensemble du système de l'alimentation.

POUR UNE PAC QUI PROTÈGE LA SANTE DES TRAVAILLEURS AGRICOLES ET DES HABITANTS ET L'ENVIRONNEMENT

La nouvelle PAC doit sortir de sa logique de spécialisation et division du travail intrinsèquement liée à la productivité et au libre-échange, cesser de favoriser les monocultures et l'agriculture industrielle (y compris l'élevage industriel), pour se tourner vers une agriculture à taille humaine. Elle doit ainsi devenir un véritable levier de la transition agroécologique, qui permette à la fois de lutter contre l'agrandissement des fermes et l'accaparement des terres et contre une agriculture délétère pour l'environnement et la santé des travailleurs agricoles et des habitants en zones rurales.

L'éco-conditionnalité doit être renforcée de telle sorte que les aides de la PAC soient réellement conditionnées par le respect de pratiques vertueuses pour l'environnement, par une agriculture paysanne diversifiée et sans pesticides, sur le modèle de la polyculture élevage par exemple.

Dans la nouvelle PAC, il faut :

- revaloriser le 2ème pilier, actuellement cinq fois moins doté que le 1er, pour renforcer les Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC) et les aides à l'agriculture biologique.
- mettre en place des paiements pour services environnementaux et de bien-être animal qui permettent de rémunérer les paysan.ne.s en mettant en place des pratiques vertueuses pour le climat.

Toutes les mesures à prendre doivent permettre de recréer des sols vivants, de favoriser la biodiversité, tout en préservant la santé des agriculteurs et des habitants, et en favorisant l'installation de paysans nombreux.

POUR UNE PAC AU SERVICE DE TOUS ET TOUTES

Favoriser un juste prix pour que les consommateurs puissent se nourrir et les producteurs vivre de leur travail

Alors que les prix des denrées alimentaires s'avèrent trop élevés pour des millions de personnes en France, les paysans, à l'autre bout de la chaîne peinent à vivre de leur travail, le pourcentage du prix de l'alimentation revenant au producteur étant très faible. De plus, la multiplicité d'acteurs qui composent les filières agricoles rend la lecture et l'analyse de la formation des prix difficiles pour les citoyen.ne.s qui se placent, à un moment ou à un autre, dans la position de consommateur.

Face au monopole d'une minorité d'acteurs économiques mondialisés dominant l'industrie agroalimentaire, au détriment des consommateurs et des paysans, il est indispensable que la nouvelle PAC permette d'assurer :

- des prix stables et rémunérateurs aux producteurs, par des garanties sur les prix,
- des critères de qualité et de traçabilité du produit pour le consommateur.

Relocaliser les filières agricoles et alimentaires et donner voix au chapitre aux citoyen.ne.s

Les aides de la PAC doivent massivement soutenir le développement des systèmes alimentaires territoriaux, qui permettent de réunir un panel d'acteurs sur un territoire donné (collectivités locales, groupements d'agriculteur-riche-s, transformateur-ice-s). Cela doit permettre de construire des politiques de manière plus participative, en incluant par exemple un collègue « Citoyens-consommateurs » dans les instances de discussion et de décision, à toutes les échelles.

Les projets alimentaires territoriaux doivent être rendus éligibles au financement par le budget de la PAC pour encourager la création d'emplois agricoles et ruraux via la relocalisation des filières agricoles et alimentaires, qui participent au dynamisme des zones rurales.

Là aussi, la PAC post 2020 a un rôle central à jouer, en permettant :

- par les programmes opérationnels, le développement de filières locales, plutôt que les filières nationales et internationales.
- le fléchage des aides à l'investissement déjà existantes vers le financement de nouveaux abattoirs de proximité (dont les expérimentation d'abattoirs mobiles font partie) ou légumeries pour la restauration collective.

POUR UNE PAC QUI GARANTIT L'ACCES A UNE ALIMENTATION CHOISIE POUR TOUTES ET TOUS

Alors que nous sommes en surproduction, 8 millions de personnes en France sont aujourd'hui contraintes de se nourrir par le dispositif de l'aide alimentaire. En 2018, 21 % des Français avaient du mal à se procurer une alimentation saine pour assurer trois repas par jour, signe que l'accès à une alimentation choisie n'est pas garanti pour tou-te-s.

La nouvelle PAC doit intégrer les enjeux de l'alimentation, intrinsèquement liés à l'agriculture mais aussi à la santé publique, et privilégier la qualité sur la quantité. La PAC peut et doit être un outil répondant à cet impératif. En :

- réorientant les aides couplées du 1er pilier vers des productions permettant d'avoir une alimentation équilibrée et de qualité. Cela peut se faire en soutenant des productions spécifiques comme les légumineuses et les fruits et légumes frais (qui ne font aujourd'hui l'objet d'aucune aide de la PAC à moins d'être transformés.)

- en intégrant la restauration collective dans les acteur-riche-s de la filière afin qu'ils.elles bénéficient de ces programmes opérationnels et ainsi puissent compenser l'éventuel surcoût de l'achat de produits biologiques et locaux (surcoût amené à être résorbé par d'autres canaux de subvention de la PAC).

POUR UNE PAC QUI FAVORISE L'INSTALLATION EN AGRICULTURE PAYSANNE

Enfin, répondre aux enjeux de la demande alimentaire nécessite l'installation massive de paysan.nes dans les années qui viennent. Alors que 45 % des paysan-ne-s en France auront atteint l'âge légal de la retraite en 2026, cet enjeu est central.

Une des mesures phares de la nouvelle PAC est d'allouer, tant qu'elles existent, les aides découplées du 1er pilier à l'actif et non à l'hectare, pour cesser d'encourager les pratiques agricoles intensives et accompagner la transition agricole. L'objectif est d'avoir des paysan.ne.s beaucoup plus nombreux, de favoriser l'emploi et de redynamiser les campagnes.

POUR UNE PAC QUI ASSURE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Toutes ces mesures doivent permettre d'aller vers la souveraineté alimentaire, que nous appelons de nos vœux pour tous les peuples, européens et non européens, avec lesquels nous nous solidarisons.

En effet, si la relocalisation de l'agriculture est urgente, il nous semble primordial dans le cadre de la refonte de la PAC de rappeler la nécessité de la coopération internationale, de façon qu'aucun pays, aucune population, ne soit victime d'une politique agricole et alimentaire nationale ou même européenne de l'Union. La relocalisation, par exemple, peut-être dommageable aux pays exportateurs comme importateurs dans les conditions actuelles. De plus, on sait aujourd'hui que le commerce international excessif et débridé, le dérèglement climatique, la pandémie actuelle (et d'autres à venir), le confinement généralisé à toute la planète accroissent les inégalités sociales et territoriales à toutes les échelles.

Même avec une meilleure PAC pour la France et l'Union Européenne, si on ne prête pas attention au caractère transnational des questions sociales, sanitaires et climatiques, le risque est grand de voir les pays les plus démunis et dominés souffrir plus qu'avant et voir leur souveraineté alimentaire devenir un leurre.

Cette question des aggravations des inégalités territoriales peut être étendue, toutes choses égales par ailleurs, aux politiques nationales de relocalisation non pensées solidairement.